

SAUVEGARDE ET PROTECTION DE LA CORNICHE NAZAIRIENNE ET DE SON ENVIRONNEMENT

Association loi 1901, agréée par arrêté préfectoral du 02/12/2013
siège social: 110 rue Ferdinand Buisson 44600 SAINT-NAZAIRE
Tél. 02 40 70 18 41 - Site: www.spcne.org -Mail: spcne44@yahoo.fr

Compte-rendu de réunion
Mardi 14 mai 2024 à 18h
Salle 5
Maison des Associations
« Agora 1901 »
44600 Saint-Nazaire

Le compte rendu de la réunion du 9 avril 2024 n'ayant reçu aucune remarque est adopté.

1. Projet immobilier sur le site de GAVY :

SPCNE avait participé à une rencontre avec d'autres associations et collectifs organisée par la société City-Néo, (chargée de conseiller et accompagner les promoteurs dans la mise en œuvre de leurs projets immobiliers qui ont présenté le projet « Destination Gavy »), le 3 octobre.

SPCNE a été contactée, ce 14 mai par la même société pour une concertation mise en place par les porteurs du projet, concertation non obligatoire décidée par la Ville de Saint-Nazaire qui a délibéré en ce sens en avril.

Phase 2 : Concertation publique ouverte à l'ensemble du quartier

5 juin 17h00-20h30 : Atelier "La nature en ville et les futurs espaces publics"

12 juin 17h00-20h30 : Atelier "La circulation dans le quartier, les futurs services et commerces"

24 juin 18h30-20h30 : Réunion publique de clôture de la période de concertation, à l'Amphithéâtre du campus Gavy - Océanis

2. Construction illégale 16 rue F. Buisson

SPCNE a renvoyé un courrier à la Mairie le 30/12/2023 pour relancer notre demande de réponse à la construction illégale sans autorisation sur le moulin classé 2 étoiles. Sans aucune réaction de la Mairie, nous avons relancé une deuxième fois par courrier à la Mairie avec copie à la Carène le 17/03/2024. Toujours sans réponse.

Nous avons eu un contact avec un journaliste mi-avril qui nous a précisé que la Mairie lui a répondu que cette petite extension est conforme si elle est inférieure à 5 m² donc non soumise à autorisation.

Nous ne sommes pas d'accord avec cette réponse car l'aspect dégradation de ce patrimoine n'est même pas évoqué et il s'agit aussi d'une modification de façade sur un patrimoine balnéaire classé 2 étoiles. Il est curieux de savoir que pour la moindre modification sur un patrimoine même classé 1 étoile les exigences de la Mairie sont multiples (Cas révélé sur une autre parcelle de la rue Ferdinand Buisson). Nous allons renouveler notre demande en nous appuyant sur la réponse faite au journaliste.

3. Réunion sur la phase 4 des travaux du front de mer

Réunion le 18 avril à Cinéville pour la présentation de la phase 4, des travaux de requalification du Front de Mer de la Pointe du Port-Désiré à la plage de Villès-Martin.

Le projet semble intéressant, avec des pistes cyclables et une prolongation du cheminement piéton jusqu'au Fort de Villès.

Ces travaux seront sans doute reportés suite à la cyber-attaque dont a été victime la ville.

4. La mer en débat :

Une première réunion à l'initiative du Maire du Pouliguen sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public a eu lieu le 22 mars au Pouliguen, il y a été question entre autres de l'extension du parc éolien du Banc de Guérande annoncé par l'Etat.

Suite à cette réunion non satisfaisante, le Collectif DLM (Défense de la Mer) a organisé une nouvelle réunion/débat dans le but de faire dialoguer les maires des communes de la Presqu'île avec le public local et les associations le lundi 22 avril 2024 à La Baule. SPCNE était présente. Les élus, au départ réticents sont pour cette extension (apport de financements) mais SPCNE précise que l'ajout d'éoliennes de 300m de hauteur (pour 150 m pour les actuelles) posera des problèmes d'incompatibilité entre les anciennes et les

Sauvegarde et Protection de la Corniche Nazairienne et de son Environnement

Siège social: 110 rue Ferdinand Buisson 44600 SAINT-NAZAIRE

Tél. 02 40 70 18 41 - Fax 02 40 00 98 50 - E-mail: spcne44@yahoo.fr – Site internet : www.spcne.org

Page 1 / 2

nouvelles éoliennes avec des conflits de courants de vents (Effet de sillage). EDF Energies nouvelles n'est d'ailleurs pas partante pour les installer sans doute consciente du problème. Les associations soulèvent aussi les atteintes à l'environnement concernant les oiseaux, les poissons, le visuel.

5. COPAR - Stratégie locale de gestion du trait de côte réunion le 11 avril à La Baule

Il y a eu des réunions entre décembre 2022 et mars 2023 avec une série d'ateliers participatifs pour l'élaboration de la Stratégie Locale de Gestion Intégrée du Trait de Côte des agglomérations de Saint-Nazaire et de Cap Atlantique. Les réflexions se poursuivent en vue de définir une stratégie commune à l'échelle du littoral, nous avons reçu la Synthèse des contributions capitalisées lors des ateliers sur les 4 sites écoles (Bayaden, Côte Sauvage, Bonne Source et Grand-Traict – Saint-Eugène).

Lors de cette réunion, présentation des actions proposées sur les différents sites écoles, il faudra prévoir les financements.

6. Commission de suivi de site exceptionnelle de Montoir (Yara France) :

Réunion de la commission le 11 avril à la Mairie de Montoir-de-Bretagne. Celle-ci est organisée suite à l'incident survenu sur le site de Yara France le 29 mars dernier. SPCNE est membre du collège « Associations » dans cette commission. SPCNE en désaccord avec l'expression « risque d'explosion » évoquée dans la presse, a contacté le responsable de la DREAL qui nous a envoyé le communiqué de presse de la préfecture qui mentionne bien les phénomènes redoutés lors de la panne électrique sur le site de YARA mais qui ont été maîtrisés de façon efficace.

Une information d'un adhérent sur le projet de construction d'une usine d'engrais bas carbone portée par l'entreprise espagnole FertigHy dans la Somme qui va permettre de relocaliser et de verdir la production d'engrais en France. Mise en service envisagée vers 2030.

7. Constructions Ilot SALENGRO

La construction est bien lancée, 4 bâtiments sortent de terre, tout se passe normalement.

8. Travaux de terrassement zone Océanis

Un adhérent a remarqué des travaux de terrassement sur une parcelle située face au garage Peugeot, dans une zone 2AUa. Se renseigner.

9. Courriers :

- Relance envoyée par mail le 02/05/2024, à la sous-préfecture de St-Nazaire pour demander la programmation de réunions de CSS pour les sites de CUNEIX (dernière CSS en 2021) , les ECOSSIERNES (dernière CSS en 2019) et KERALINE à Herbignac.(dernière CSS en 2021). Toujours pas de réponse, refaire un courrier recommandé à la Sous-Préfecture.
- Reçu, de la vie associative l'invitation à la réunion de présentation de la journée « Place aux associations » du 7 septembre, SPCNE ne s'inscrira pas.
- Reçu, le 13/05/2024, de la vie associative, le lancement de la campagne de réservation des salles régulières, demande faite aussitôt pour la salle 5 le 2^{ème} mardi du mois de septembre 2024 à juin 2025.
- Reçu, le 24/04/2024, le compte rendu relatif à la commission de suivi du site Airbus Atlantic de Saint-Nazaire organisée le 15 février dernier à la sous-préfecture de Saint-Nazaire.

Assemblée générale le mardi 11 juin 2024 à 18h, salle 5 de la Maison des Associations.

Fait à Saint-Nazaire, le 14 mai 2024
Le Président de la SPCNE